



Procès-verbal de la **session régulière** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **01 mai 2017** sous la présidence de M. le Maire, Raymond Carignan, à laquelle est formé le conseil municipal suivant: MM. les conseillers, Jacques Larochelle, Fernand Dion, Mario Inkel, Israël Frenette-Élément, André Lévesque et Robert Blais. Est également présent, M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 04/12
4. CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
6. URBANISME
- 6.1 DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES DU LOT 4 787 919
7. COMMISSION DES LOISIRS
- 7.1 RENOUVELLEMENT DE LA LETTRE DE GARANTIE (HYDRO-QUÉBEC)
8. ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE POUR L'ÉTÉ 2017
9. FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC – FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS ET PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150
10. LAMES POUR NIVELEUSE
11. VACANCES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
12. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF
13. ACHAT REGROUPÉ DE MG-20 – APPEL D'OFFRE REGROUPÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE
14. RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE DE L'AQUEDUC
15. DON DU DODGE RAM 2006 – FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
16. DEMANDE DU FESTIVAL DU CAMION DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER – CIRCULATION DANS LES RUES DU VILLAGE ET VENDRE DES BOISSONS ALCOOLISÉES SUR LE SITE DES COMPÉTITIONS
17. DÉMISSION DE M. DANIEL GERMAIN
18. OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT ET OPÉRATEUR DE CAMIONS
19. VARIA
- 19.1 TRANSMISSION D'UNE LETTRE AUX RÉSIDENCES ISOLÉES
20. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLER ET PUBLIC
21. LEVÉE DE LA SESSION

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**64-05-17**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Mario Inkel, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**65-05-17**

### **Adoption du procès-verbal**

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Fernand Dion, il est résolu que le procès-verbal en date du 10-04-2017 soit accepté tel que présenté en se dispensant de la lecture.

## **3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 04/12**

**66-05-17**

### **Approbation des comptes à payer**

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Israël Frenette-Élément, il est résolu que les comptes à payer soient payés et acceptés tel que décrits ci-dessous.

<b>No</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
123	Hydro-Québec	Éclairage public, dégrillage, lagunes	1 414,11 \$
124	Réal Fauteux	déneigement janv.- mars	694,50 \$
125	Services de cartes Desjardins	Frais	1,73 \$
126	Hydro-Québec	Garage, salle	2 422,52 \$
127	MRC d'Abitibi	Max Taxis	300,00 \$
128	Revenu Québec	DAS avril	8 481,64 \$
129	ADRC	DAS avril	3 583,23 \$
130	Télébec	Aqueduc, garage, salles	349,10 \$
131	Bell Mobilité	Cellulaires	121,74 \$
132	FQM	Messagerie janv-mars	94,78 \$
133	Strongco	07-09	727,58 \$
134	Soc. Can. des postes	Frais de poste	57,74 \$
135	Éditions juridiques FD	Renouvellement mise à jour	77,70 \$
136	Transport SLM Pomerleau	Location pépîne mars	301,82 \$
137	Location Lauzon	Remorque, dégel	7 893,47 \$
138	Ville d'Amos	LET, écocentre mars	2 584,51 \$
139	Équipement Amos	10-07	213,22 \$
140	Groupe BLP	Sablière	200,00 \$
141	Épicerie Carignan	Essence, garage, bureau	270,68 \$
142	Millaire & Godbout	Garage	31,44 \$
143	PPH	Diesel, mazout garage et salle	2 652,87 \$
144	Canadian Tire	Accessoires	22,98 \$
145	Boutique Gyva	Fourniture bureau	292,80 \$
146	Traction Amos	07-09, lubrifiant, dégel	152,76 \$
147	Sanimos	Récupération avril	809,62 \$
148	Artcad, groupe-conseil	Projet complexe sportif	2 397,23 \$
149	Livraison Parco	Frais de transport	78,73 \$
150	Ateliers Dufour & ass.	07-09	361,55 \$
	<b>Rémunération</b>		
	Employés		19 832,60 \$
	Conseil municipal		2 808,42 \$
		<b>Total</b>	<b>59 231,07 \$</b>

*Légende : 98-05: Volvo 09-08: Freightliner 10-07: Inter 07-09: Niveleuse*

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

#### **4. CORRESPONDANCE**

---

#### **5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**

---

#### **6. URBANISME**

---

##### **6.1 DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES DU LOT 4 787 919**

---

[67-05-17](#)

##### [Demande des propriétaires du lot 4 787 919](#)

**Attendu que** les propriétaires du lot 4 787 919 demandent au conseil municipal l'autorisation de construire un garage d'accompagnement résidentiel sur ledit lot à l'été 2017 et de construire leur résidence uniquement à l'été 2018;

**Attendu que** les propriétaires du lot 4 787 919 demandent également au conseil municipal d'appliquer le programme de revitalisation uniquement lorsque la résidence sera construite à l'été 2018;

**Attendu que** les membres du conseil municipal ont reçu copie de ladite demande des propriétaires;

Sur proposition de M. le conseiller Jacques Larochelle, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

	Pour	Contre
Jacques Larochelle	X	
Fernand Dion		X
Mario Inkel		X
Israël Frenette-Élément		X
André Lévesque	X	
Robert Blais		X
Raymond Carignan		

La présente proposition de résolution est rejetée.

---

[67-05-17](#)

##### [Demande des propriétaires du lot 4 787 919](#)

**Attendu que** les propriétaires du lot 4 787 919 demandent au conseil municipal l'autorisation de construire un garage d'accompagnement résidentiel sur ledit lot à l'été 2017 et de construire leur résidence uniquement à l'été 2018;

**Attendu que** les propriétaires du lot 4 787 919 demandent également au conseil municipal d'appliquer le programme de revitalisation uniquement lorsque la résidence sera construite à l'été 2018;

**Attendu que** les membres du conseil municipal ont reçu copie de ladite demande des propriétaires;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Israël Frenette-Élément unanimement ce qui suit :

De refuser la demande des demandeurs et de demander au Directeur général et secrétaire-trésorier d'appliquer le programme de revitalisation en vigueur.

	Pour	Contre
Jacques Larochelle		X
Fernand Dion	X	
Mario Inkel	X	

Israël Frenette-Élément	X	
André Lévesque		X
Robert Blais	X	
Raymond Carignan		

La résolution est adoptée.

## **7. COMMISSION DES LOISIRS**

---

Les membres du conseil ont reçu copie des comptes à recevoir et à payer ainsi que les états des résultats pour le mois d'avril.

### **7.1 RENOUELEMENT DE LA LETTRE DE GARANTIE (HYDRO-QUÉBEC)**

---

[68-05-17](#)

#### **Renouvellement de la lettre de garantie (Hydro-Québec) pour l'été 2017**

**Attendu que** la Commission des loisirs de St-Félix-de-Dalquier est cliente avec la société d'État Hydro-Québec;

**Attendu que** la Municipalité a donné une lettre de garantie à Hydro-Québec;

**Attendu que** ladite lettre de garantie vient à échéance le 18 juillet prochain;

Sur proposition de M. le conseiller Mario Inkel, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement de renouveler la lettre de garantie au montant de 11 300 \$ en faveur d'Hydro-Québec.

## **8. ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE POUR L'ÉTÉ 2017**

---

[69-05-17](#)

#### **Abat-poussière liquide pour l'été 2017**

**Attendu que** le prix au litre du regroupement de l'UMQ est de 0.318 \$/litre;

**Attendu que** le prix de notre fournisseur habituel est de 0.3174 \$/litre;

**Attendu que** la quantité épandue, sur notre réseau routier, varie entre 40 000 et 60 000 litres ;

**Attendu que** le coût total du contrat est inférieur à 25 000 \$ incluant toutes les taxes nettes;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion appuyé par M. le conseiller Mario Inkel et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Somavrac au taux de 0.3174 \$/litre avant taxes pour une quantité de 60 000 litres.

## **9. FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC - FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS ET PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150**

---

Le Directeur général et secrétaire-trésorier, M. Richard Michaud, informe les membres du conseil municipal que les projets déposés dans le cadre des programmes ci-haut mentionnés ont été acceptés. De ce fait, la Municipalité pourrait recevoir une aide financière de plus 1.5 million pour la réfection et la modernisation du complexe sportif ainsi que le rechargement et d'enrobé bitumineux pour le stationnement. La contribution municipale minimale doit être de 510 000 \$. Les travaux devront être terminés pour le 31 décembre 2017. La municipalité devra effectuer une conférence de presse au cours des prochaines semaines et inviter le ministre fédéral du Développement économique du Canada.

## **10. LAMES POUR NIVELEUSE**

---

Reporté à une réunion ultérieure.

## **11. VACANCES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**70-05-17**

### **Vacances employés municipaux**

Il est proposé par M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu que les dates pour les vacances des employés soient acceptées.

Employés	Années de service	Nombre de semaines de vacances permises	Date des vacances
Julie Rheault	26	5	3 au 27 juillet Reste 1 semaine
Richard Michaud	25	5	1 semaine en mai ou juin 2 semaines en août (à déterminer) Reste 2 semaines
Daniel Lefebvre	16	4	N/d
Claude Tardif	9	3	16 au 22 juillet 1 <sup>er</sup> au 7 octobre 5 au 11 novembre
Guy Bisson	-1	7 jours et reprise de temps	
Michaël Sabourin	-1	7 jours et reprise de temps	

## **12. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF**

**71-05-17**

### **Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour effectuer des travaux au complexe sportif**

Avis de motion est donné par M. le conseiller André Lévesque qu'à une prochaine séance du conseil municipal un règlement d'emprunt pour effectuer des travaux au complexe sportif (bâtiment, secteur patinoire et stationnement) sera adopté.

## **13. ACHAT REGROUPÉ DE MG-20 - APPEL D'OFFRES REGROUPÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE**

**72-05-17**

### **Achat regroupé de Mg-20 – appel d'offres regroupé avec la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire**

**Attendu que** la Municipalité a dû rechargement à effectuer dans certains chemins ;

**Attendu que** la Municipalité a dû rechargement à effectuer dans le stationnement du complexe sportif;

**Attendu que** le rechargement des chemins est admissible au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) :

**Attendu que** le rechargement du stationnement du complexe sportif est admissible à l'aide obtenu dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire Canada 150;

**Attendu qu'**il serait plus avantageux pour les municipalités d'effectuer un appel d'offres conjointement pour la confection de Mg-20;

Sur proposition de M. le conseiller Israël Frenette-Élément, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

**Que** la Municipalité se regroupe avec la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire pour la confection de 5 000 tonnes de Mg-20 conformes aux exigences en vigueur`

**Que** la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier, mandate la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire à effectuer l'appel d'offre conjointe;

**De** déléguer MM. Robert Blais et/ou Fernand Dion à l'ouverture des soumissions;

**Que** suite à l'ouverture, la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier aura 24 heures pour prendre une décision finale.

#### **14. RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE DE L'AQUEDUC**

---

[73-05-17](#)

##### [Réfection d'une partie de la rue de l'Aqueduc](#)

**Attendu que** la Municipalité désire effectuer une partie de la rue de l'Aqueduc;

**Attendu que** la Municipalité a reçu une soumission pour la préparation de la surface de Béton Fortin au montant de 23 800 \$;

**Attendu que** la Municipalité a reçu une soumission pour le pavage de Construction Norascon au montant de 23 800 \$;

**Attendu que** le Festival du Camion a ratifié un protocole d'entente mentionnant qu'il rembourserait la Municipalité pour lesdits travaux;

**Attendu que** la Municipalité doit améliorer l'égouttement des accotements;

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Israël Frenette-Élément et résolu unanimement ce qui suit :

**D'**accepter la soumission de Béton Fortin pour la préparation de la surface;

**D'**accepter la soumission de Construction Norascon pour le pavage de la partie de rue;

**Que** l'ensemble des travaux devra être terminé pour le 12 juin prochain.

#### **15. DON DU DODGE RAM 2006 - FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**

---

[74-05-17](#)

##### [Don du Dodge Ram 2006 – Fondation québécoise du cancer](#)

**Attendu que** le Directeur général et secrétaire-trésorier a effectué de brèves recherches sur internet et que selon le site Arpac, plusieurs organismes acceptent des dons de voitures;

**Attendu que** sur ledit site internet « Arpac », la Fondation canadienne du rein était absente;

**Attendu que** selon ledit site internet « Arpac », un montant de 250 \$ sera remis à une fondation de notre choix;

**Attendu que** le Directeur général et secrétaire-trésorier, a communiqué avec un membre du conseil municipal pour obtenir l'autorisation de sélectionner la Fondation québécoise du cancer;

**Attendu que** l'objectif du conseil municipal était de donner ledit véhicule pour une fondation;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller Israël Frenette-Élément et résolu unanimement d'accepter la décision du Directeur général et secrétaire-trésorier de donner ledit véhicule à la Fondation québécoise du cancer.

**16. DEMANDE DU FESTIVAL DU CAMION DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER – CIRCULATION DANS LES RUES DU VILLAGE ET VENDRE DES BOISSONS ALCOOLISÉES SUR LE SITE DES COMPÉTITIONS**

---

[75-05-17](#)

[Demande du Festival du Camion de St-Félix-de-Dalquier – circulation dans les rues du village et vendre des boissons alcoolisées sur le site des compétitions](#)

**Attendu que** l'organisme tiendra ledit Festival du 23 au 25 juin prochain;

**Attendu que** l'organisme demande l'autorisation à la Municipalité pour circuler dans les rues du village ;

**Attendu que** l'organisme désire vendre des boissons alcoolisées sur le site des compétitions;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

**D'**autoriser ledit Festival à vendre des boissons alcoolisées sur le site des compétitions, mais ce dernier devra satisfaire toutes les exigences légales;

**D'**autoriser ledit Festival à circuler dans les rues du village en utilisant le même circuit que l'an passé;

**Que** la circulation dans le village devra s'effectuer à très basse vitesse et d'éviter des nuages de boucane.

**17. DÉMISSION DE M. DANIEL GERMAIN**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la lettre de démission de M. Daniel Germain. Elle prendra effet le 12 mai prochain.

**18. OFFRE D'EMPLOI - INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT ET OPÉRATEUR DE CAMIONS**

---

[76-05-17](#)

[Offre d'emploi – inspecteur municipal adjoint et opérateur de camions](#)

**Attendu que** M. Daniel Germain a démissionné de son poste et qu'elle prend effet le 12 mai prochain;

**Attendu que** la Municipalité doit combler ledit poste;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement d'afficher la présente offre d'emploi et qu'un comité de sélection sera mis en place.

**19. VARIA**

---

**19.1 TRANSMISSION D'UNE LETTRE AUX RÉSIDENCES ISOLÉES EXISTANTES**

---

[77-05-17](#)

[Transmission d'une lettre aux résidences isolées existantes](#)

**Attendu que** la Municipalité applique le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, Q-2, r.22 ;

**Attendu que** les municipalités ont demandé au ministre du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques de trouver des solutions moins onéreuses pour les propriétaires des résidences isolées;

**Attendu qu'**en attendant d'autres solutions, la Municipalité désire diminuer les rejets dans les fossés;

**Attendu que** le conseil municipal croit que de permettre aux résidences isolées existantes d'avoir une fosse septique conforme au règlement en vigueur serait un premier pas pour se conformer;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller Mario Inkel et résolu unanimement ce qui suit :

**De** transmettre une lettre à toutes les résidences existantes non desservies par le réseau d'égout municipal leur demandant d'installer une fosse septique conforme aux exigences du Q-2, r.22 pour leur résidence;

**Que** les propriétaires auront jusqu'au 31 décembre 2017 pour réaliser les travaux.

---

## **20. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**

---

## **21. LEVÉE DE LA SESSION**

---

La session est levée, il est 20h45.

*Raymond Carignan*  
**Maire**

*Richard Michaud*  
**Directeur Général /Sec. Très.**